

# GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

BILAN BESOINS-RESSOURCES

PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE



*Crédit photo : GREFFE David / AURG*

**Grésivaudan – 2 mai 2017**

# DÉROULÉ DE LA RÉUNION

## Mot d'accueil

Jean-François Clappaz - Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy

## I. Introduction et présentation générale

Jérôme Dutroncy - Président Communauté de l'eau

## II. Lien SCoT/Aménagement du territoire et Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Cécile Benech - Responsable Communauté de l'eau

## III. Présentation du bilan besoins-ressources et du plan de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Marie Ardiet - Chargée d'études Communauté de l'eau

Scientifiques  
Collectivités extérieurs au SCoT  
(échange d'expérience)  
Administration et Réseaux

*Avec qui ?*

## Communauté de l'Eau

Plateforme d'acteurs du monde de l'eau

### Grands Objectifs

Répondre aux  
grands enjeux  
de l'eau du  
SCoT

Favoriser les  
relations entre les  
territoire/EPCI  
(Aide aux  
collectivités)

Sensibiliser  
Informer

### Pourquoi ?

### Pourquoi ?

### Pourquoi ?

Pour assurer  
une gestion  
globale de la  
ressource en  
eau et  
sécurisation  
AEP  
(lien eau et  
aménagement du  
territoire)

Pour une  
meilleure  
gestion des  
eaux pluviales  
et des formes  
urbaines

Pour une prise  
en compte du  
grand cycle de  
l'eau dans les  
documents  
d'urbanisme  
(PLU, PLUi)

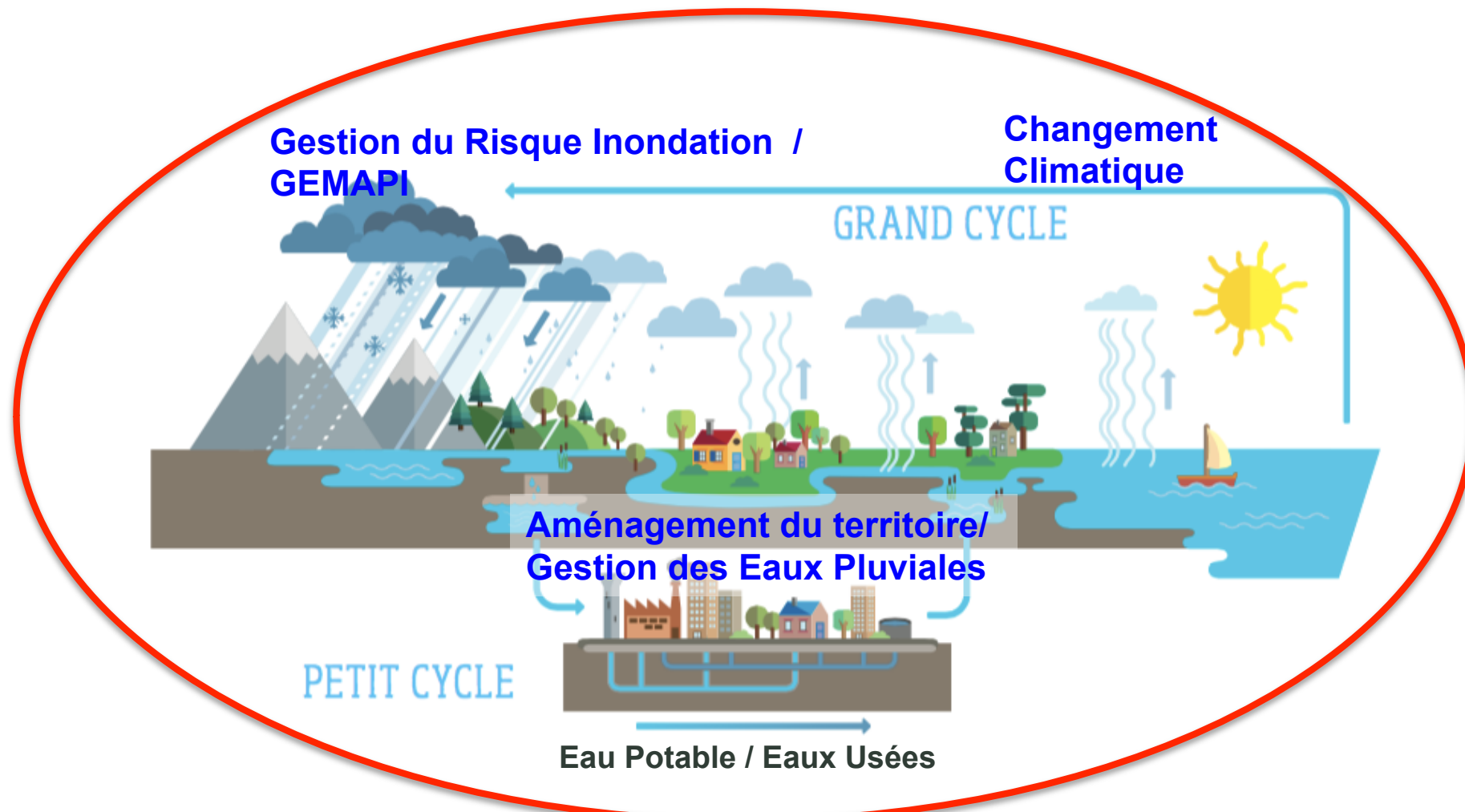
Pour une  
meilleure  
cohérence  
globale des  
politiques  
locales de l'eau

Pour  
Anticiper  
Innover  
Assurer une  
veille  
Réglementaire

### Pour qui ?

Elus  
Techniciens (eau et urbanisme)  
Partenaires du monde de l'eau

# EAU : UN BIEN PUBLIC



Travail Collaboratif selon besoins des territoires  
Coordination avec les structures travaillant sur  
les thématiques (Intercommunalités, SAGE,  
Contrats de rivière) – Partenariat avec l'Etat et le  
Conseil Départemental / SYMBHI

# Protéger durablement les ressources en eau potable

## 4 grandes orientations du SCoT

### Orientation 1

**Préserver les ressources en eau stratégiques et dont la qualité est à protéger dans le SCoT**

### Objectifs

- Protéger les nappes souterraines prioritaires du SDAGE
- Préserver champs captant majeurs
- Cartographier et préserver de l'urbanisation des zones d'alimentation majeures en eau potable existantes ou potentielles pour une protection des ressources sur le long terme
  - Suivre prescriptions des SAGE et des contrats de rivières
  - **Préserver les ressources gravitaires (débits variables, solidarité amont/aval entre les utilisateurs d'eau)**

## Orientation 2

# Protéger les périmètres de captage de toute atteinte par l'urbanisation et la pollution

Mesures de protection, prévention des pollutions diffuses, protections des captages des pollutions chroniques

## Objectifs

- Traduire dans les documents d'urbanisme les périmètres de protection (éloigné, rapproché et immédiat) des captages d'eau potable à l'échelle cadastrale ainsi que les règles d'usages du sol sur ces périmètres
- En cas d'absence de DUP s'appuyer sur le rapport hydrogéologique
- En cas de conflit d'usages, priorité à la préservation des ressources AEP (SDAGE)

## Recommandations et modalités de mise en œuvre

- Mise en **adéquation** par les collectivités locales des **projets d'aménagement** à mettre en œuvre **sur les zonages des périmètres de protection** (éloigné, rapproché, immédiat)
- Mesures d'informations par les collectivités sur les conditions de préservation en s'appuyant sur les services publics compétents (SAGE, Contrat de rivière,...)

## Orientation 3

# Favoriser la gestion quantitative des ressources

## Veiller sur la gestion quantitative durable de la ressource en eau

### Objectifs

- **Justifier de la capacité d'AEP** au sein des **documents urbanisme** locaux (PLU, PLUi) et des **politiques de développement** local en lien avec services publics compétents, les SAGE et les contrats de rivières
- Dans secteurs déficitaires
  1. Suspendre nouvelle urbanisation sous réserve d'avoir les ressources correspondantes (bilan des débits de chaque source en période étiage)
  2. Priorité à l'économie d'eau (amélioration rendements)
  3. Recherche de sécurisation de la ressource (nouvelle ressources, interconnexions, protection des zones d'alimentation potentielles complémentaires)

# Economiser la ressource en eau

## Principes généraux du droit d'urbanisme, choix planification

- Développement par les collectivités des politiques d'urbanisme et d'aménagement permettant d'économiser la ressource et favoriser (optimiser) l'adaptation au changement climatique

## Objectifs

- Déterminer **adéquation entre besoins de développement** (économique, urbain et démographique) **et ressources en eau**, dans le cadre des orientations et objectifs fixés par le SCoT
- Contribution à la connaissance des impacts des sécheresses
- Choix raisonnés vis à vis de l'utilisation de la ressource

## Orientation 4

**Associer le confortement de l'urbanisation à l'amélioration de la structuration intercommunale sur la sécurité de l'alimentation en eau potable**

### **→ Objectifs du travail en cours**

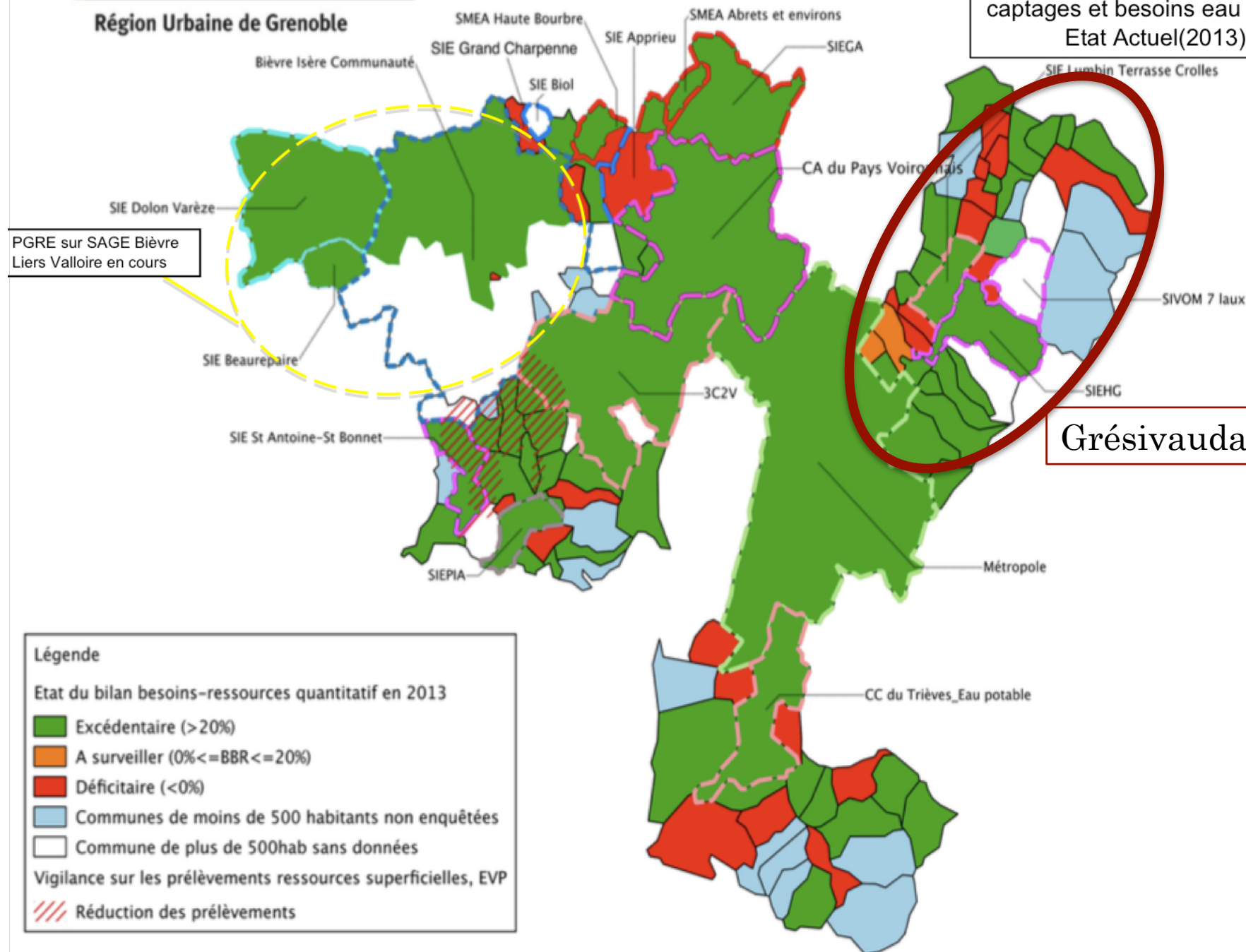
**Mise à jour du plan de sécurisation d'alimentation en eau potable** intégré dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT approuvé en décembre 2012 (évolution réglementaire en cours, remontée de compétences)

# PRÉSENTATION DU BILAN BESOINS-RESSOURCES

# COMMUNAUTÉ DE L'EAU

## Région Urbaine de Grenoble

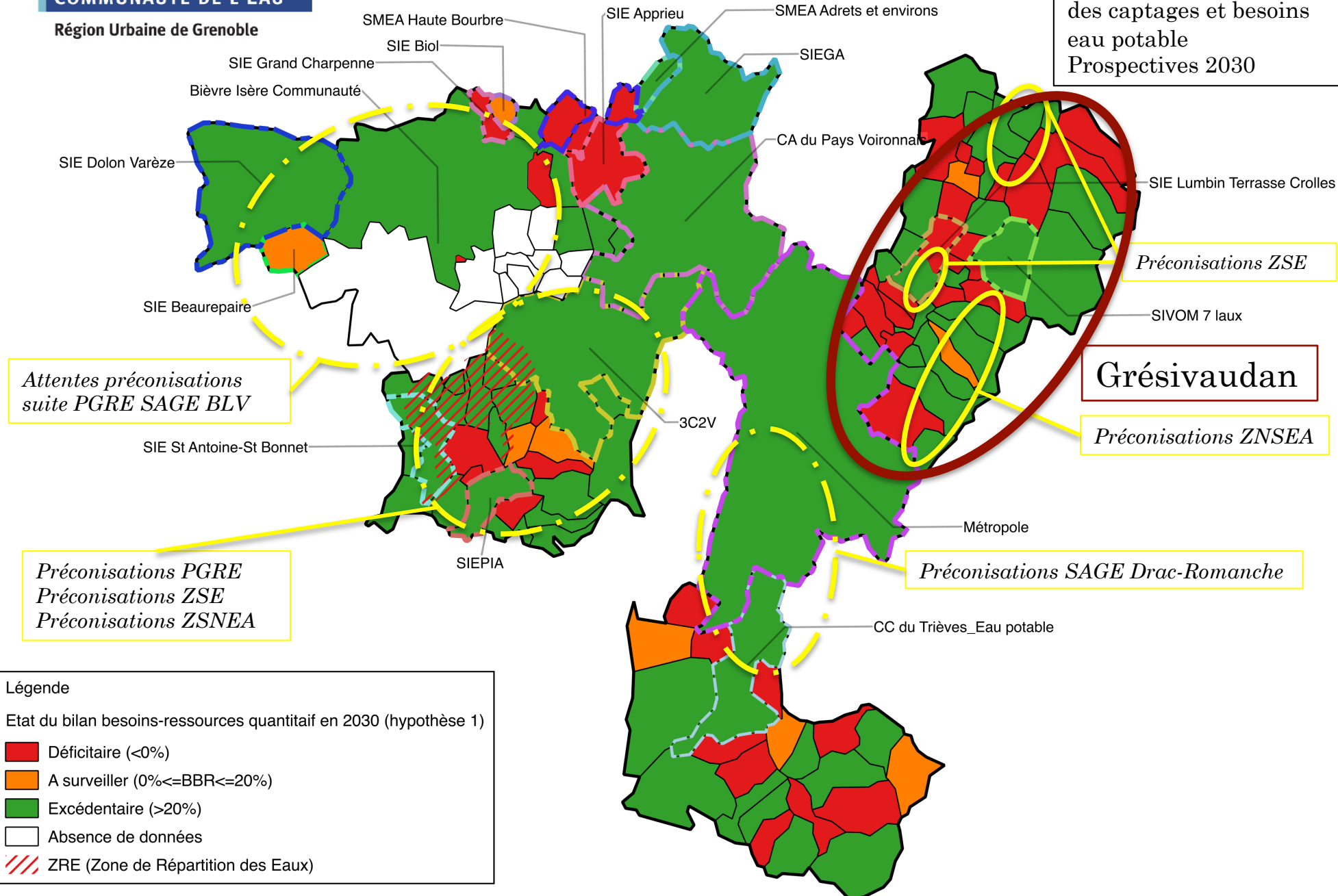
Capacité de production des captages et besoins eau potable  
Etat Actuel(2013)



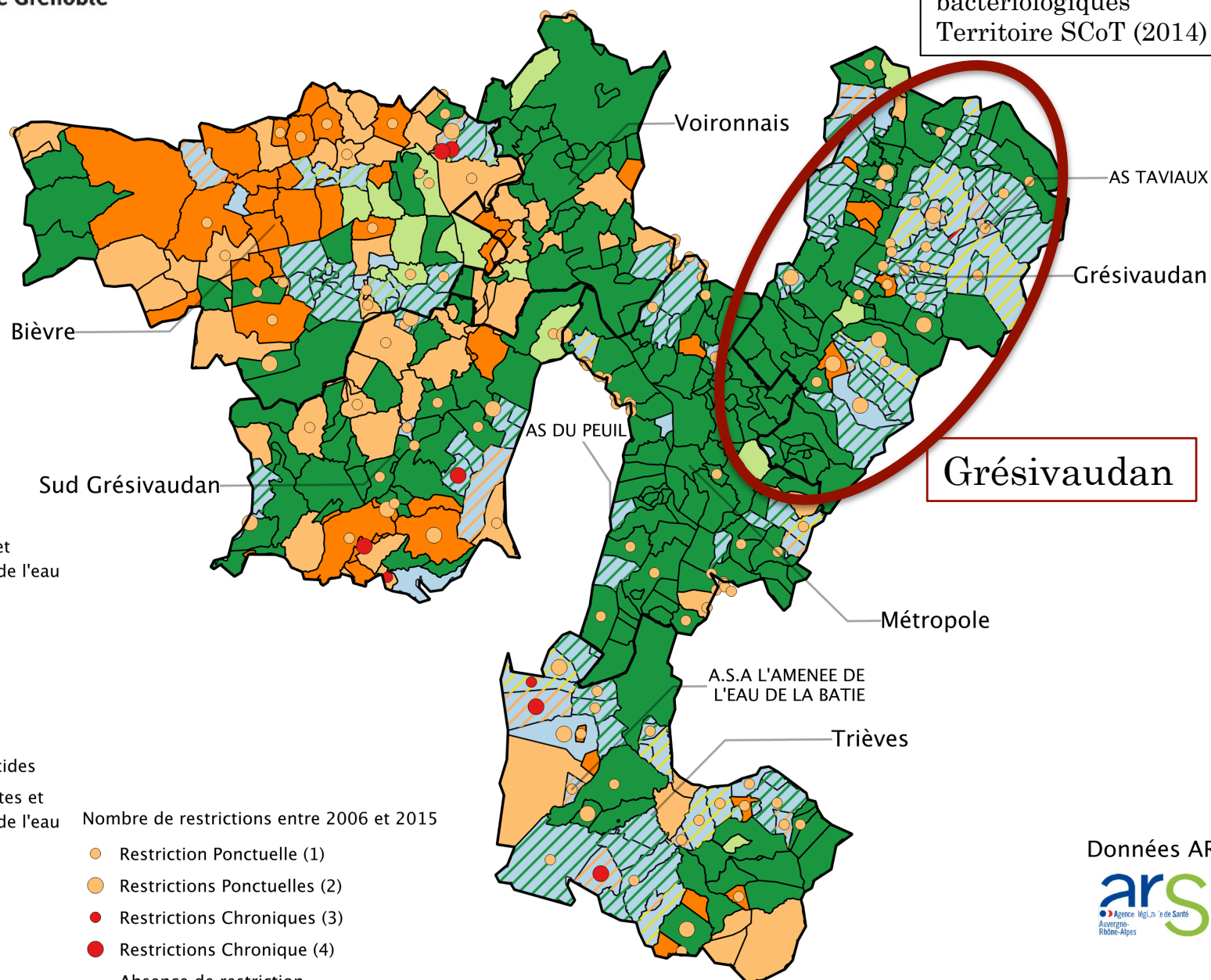
# COMMUNAUTÉ DE L'EAU

## Région Urbaine de Grenoble

Capacité de production  
des captages et besoins  
eau potable  
Prospectives 2030



Impact des pollutions  
diffuses et  
bactériologiques  
Territoire SCoT (2014)



### Légende

Impact des pollutions diffuses et  
bactériologiques sur la qualité de l'eau

- Très Faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très Fort
- Absence de données pesticides

Impact des pollutions aux nitrates et  
bactériologiques sur la qualité de l'eau

- Très Faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très Fort

Nombre de restrictions entre 2006 et 2015

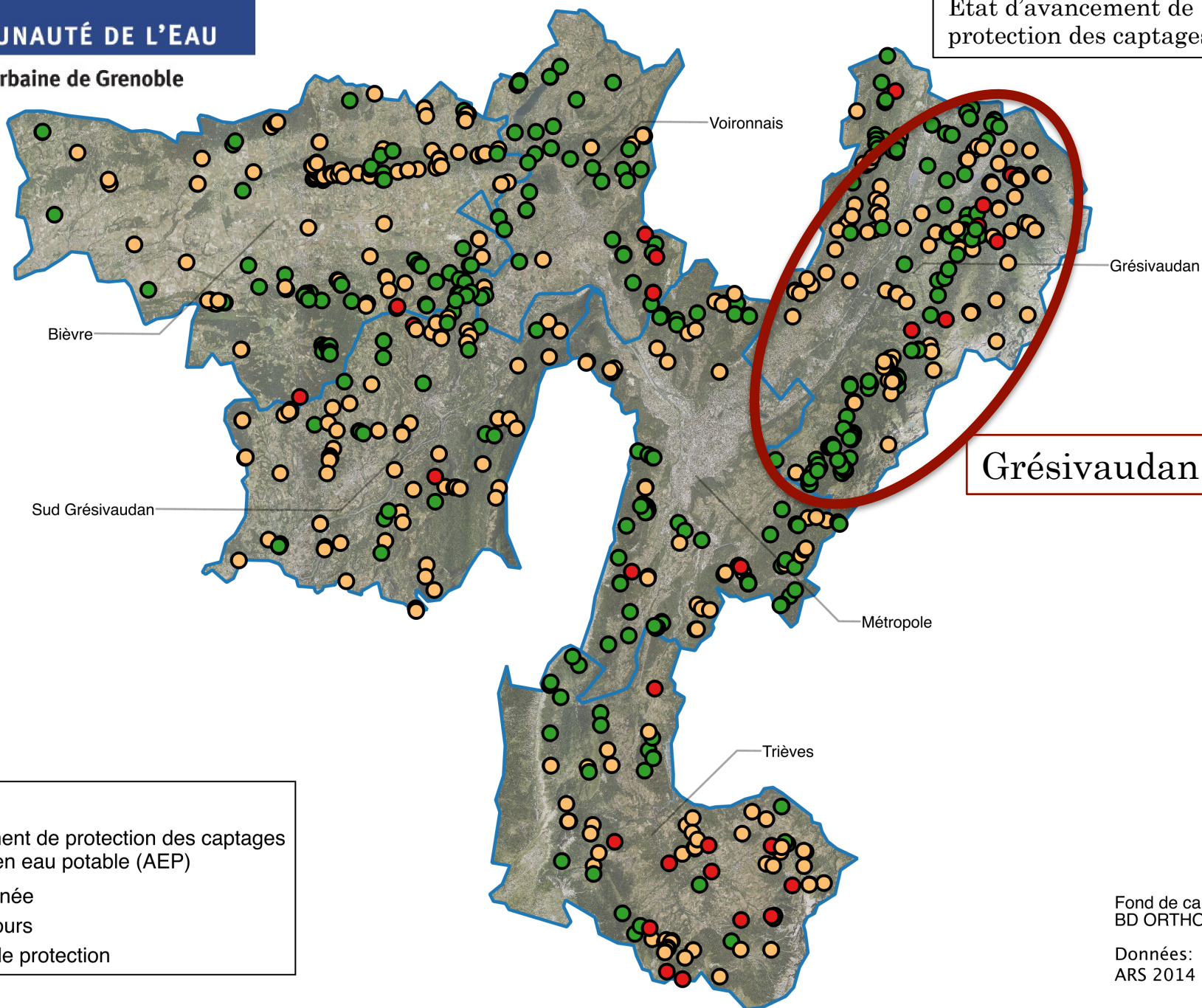
- Restriction Ponctuelle (1)
- Restrictions Ponctuelles (2)
- Restrictions Chroniques (3)
- Restrictions Chronique (4)
- Absence de restriction

Données ARS

## COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble

Etat d'avancement de  
protection des captages AEP



### Légende

Etat d'avancement de protection des captages  
d'alimentation en eau potable (AEP)

- DUP terminée
- DUP en cours
- Absence de protection

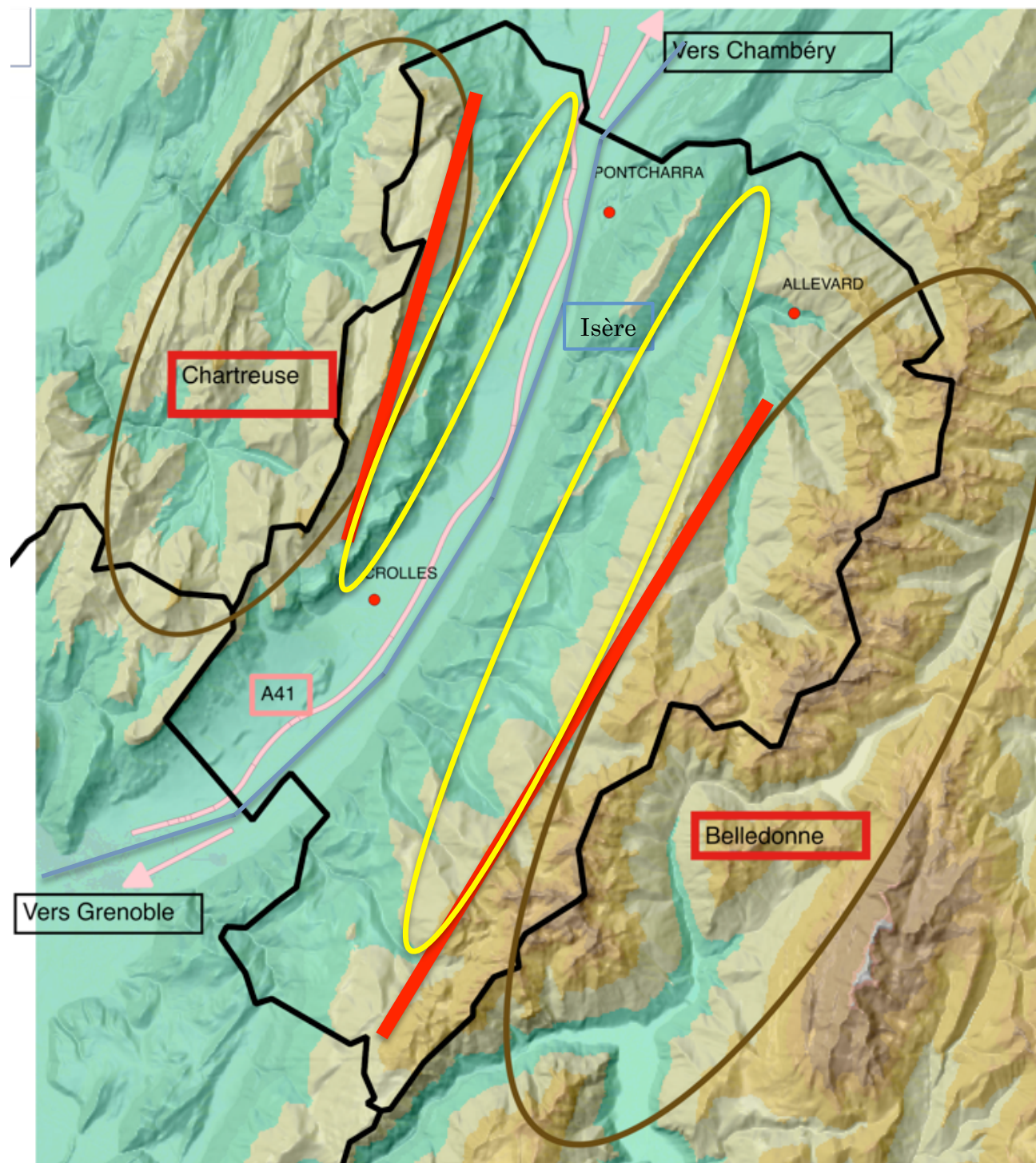
Fond de carte:  
BD ORTHO® 5 m

Données:  
ARS 2014

# PRÉSENTATION DU PLAN DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GRÉSIVAUDAN

*Toute la présentation ci-après est sujet à débat, modifications et à amendements*

## Présentation du territoire



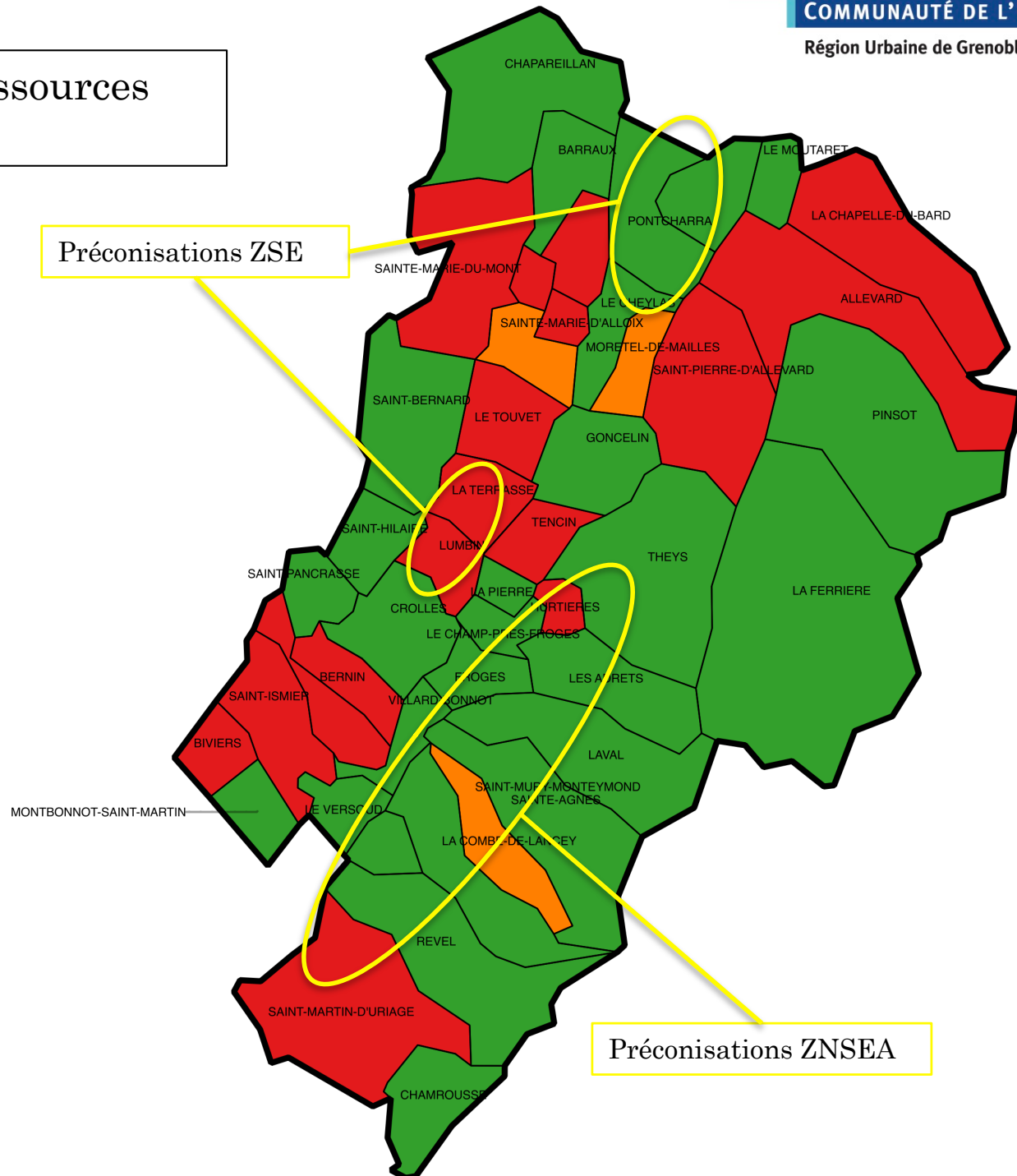
Fond topographique: BD ALTI® 75m

## Légende

Barrières topographiques aux interconnexions

- Barres rocheuses
- Hauts services

## Préconisations ZSE

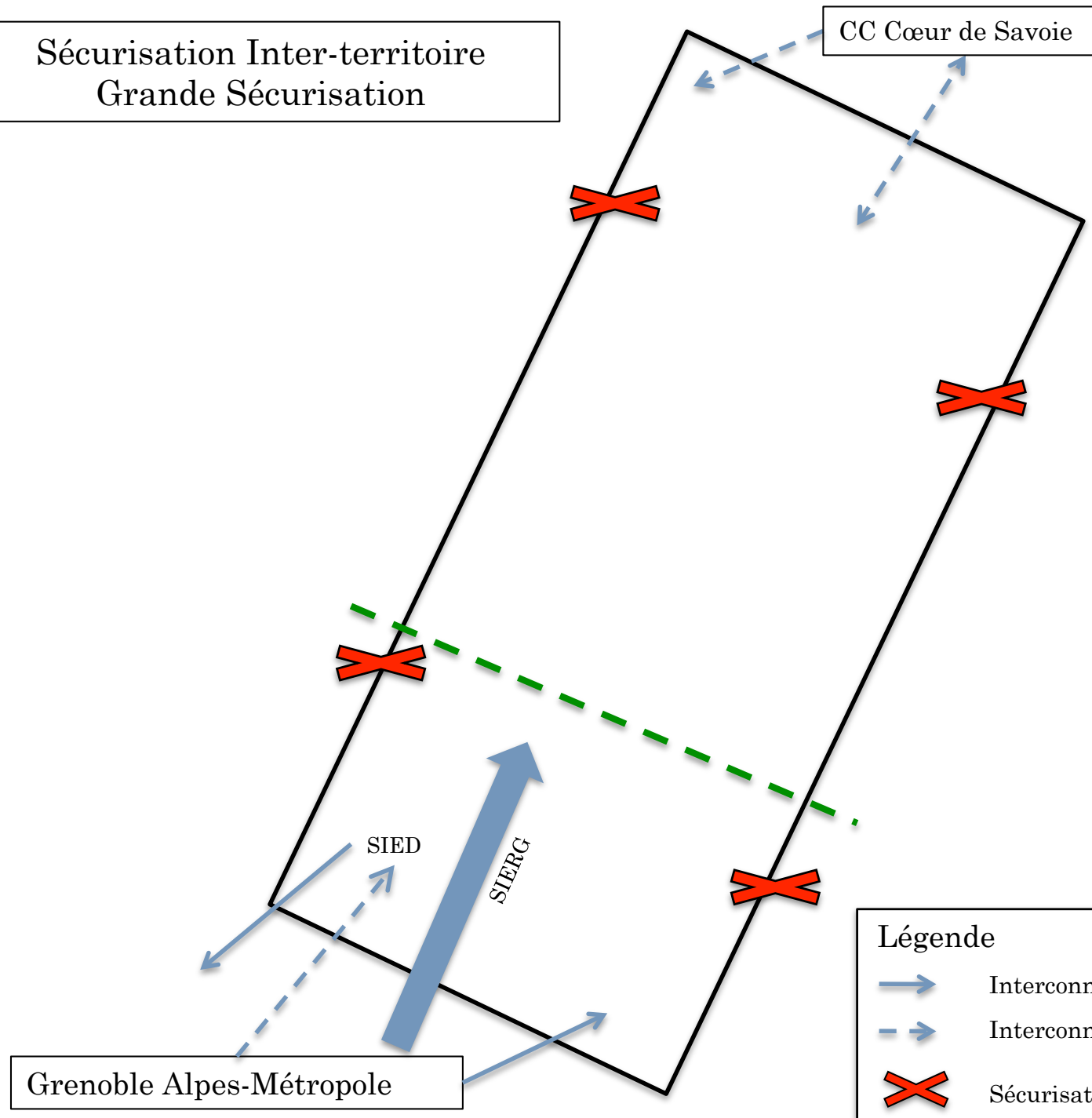


## Etat du bilan besoins-ressources 2030

-  BBR déficitaire (<0%)  
 BBR à surveiller (0%<=BBR<=20%)  
 BBR excédentaire (>20%)

## Préconisations ZNSEA

# Sécurisation Inter-territoire Grande Sécurisation



## Légende

- Interconnexion existante
- - - - - Interconnexion possible
- ✗ Sécurisation inter-territoire impossible

# Sécurisation de la distribution Sécurisation Intra-Territoire

COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble

Etude de Schéma Directeur  
d'alimentation en eau potable :  
- Mise à jour du bilan besoins-ressources  
quantitatif  
- Mise à jour des données qualitatives

## Légende

Impact de la bactériologie et  
des pollutions diffuses sur la qualité de l'eau

- Moyen
- Fort

Etat du bilan besoins-ressources 2030

- BBR déficitaire
- BBR à surveiller
- BBR excédentaire

✕ Interconnexion impossible

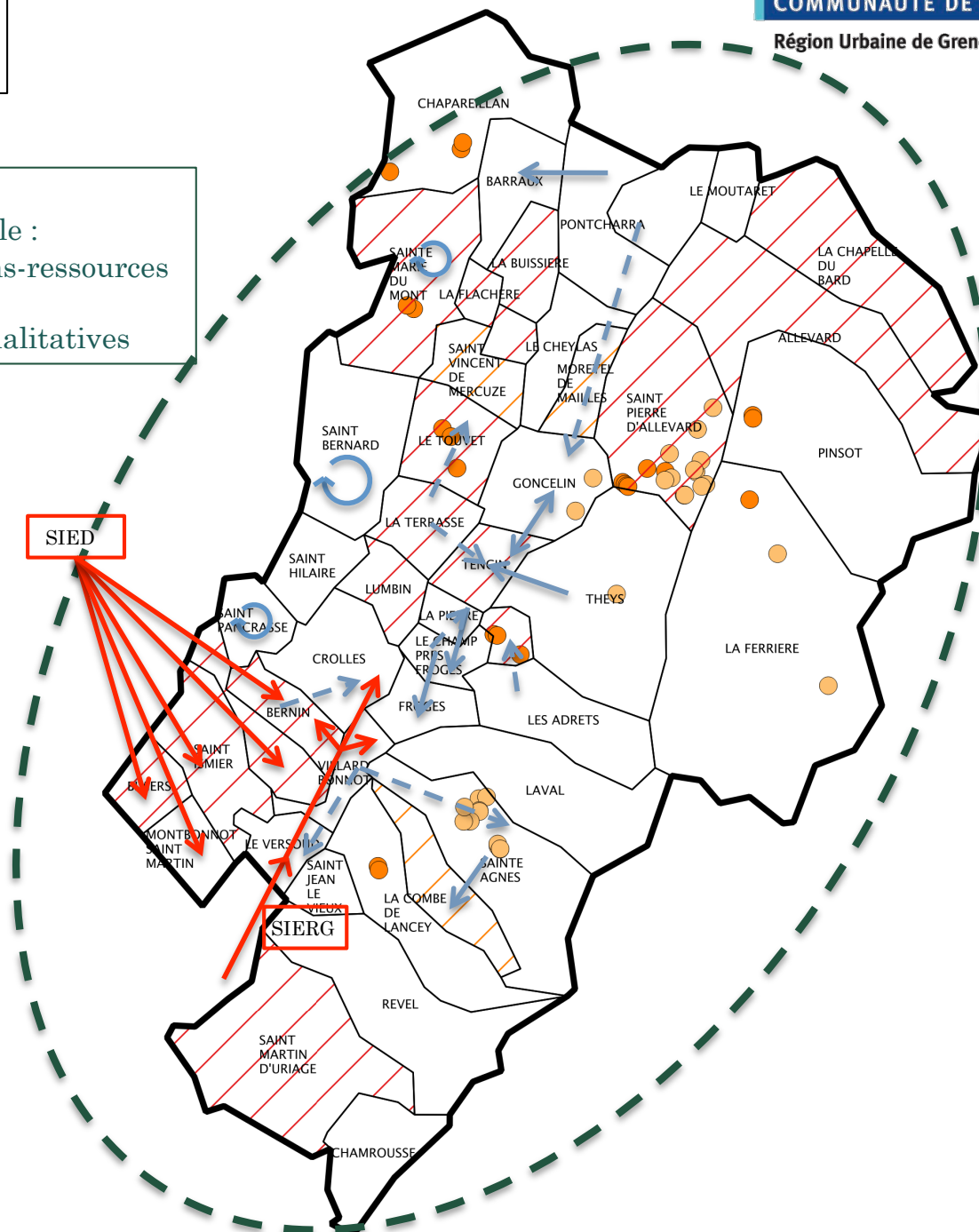
→ Sécurisation existante

→ Sécurisation possible

↻ Maillage dans la commune

→ Alimentation permanente

→ Alimentation permanente possible



# Sécurisation de la ressource

## Sécurisation Intra-territoire

### Légende

#### Etat d'avancement protection captages

-  Absence de protection
-  DUP en cours
-  DUP arrêtée

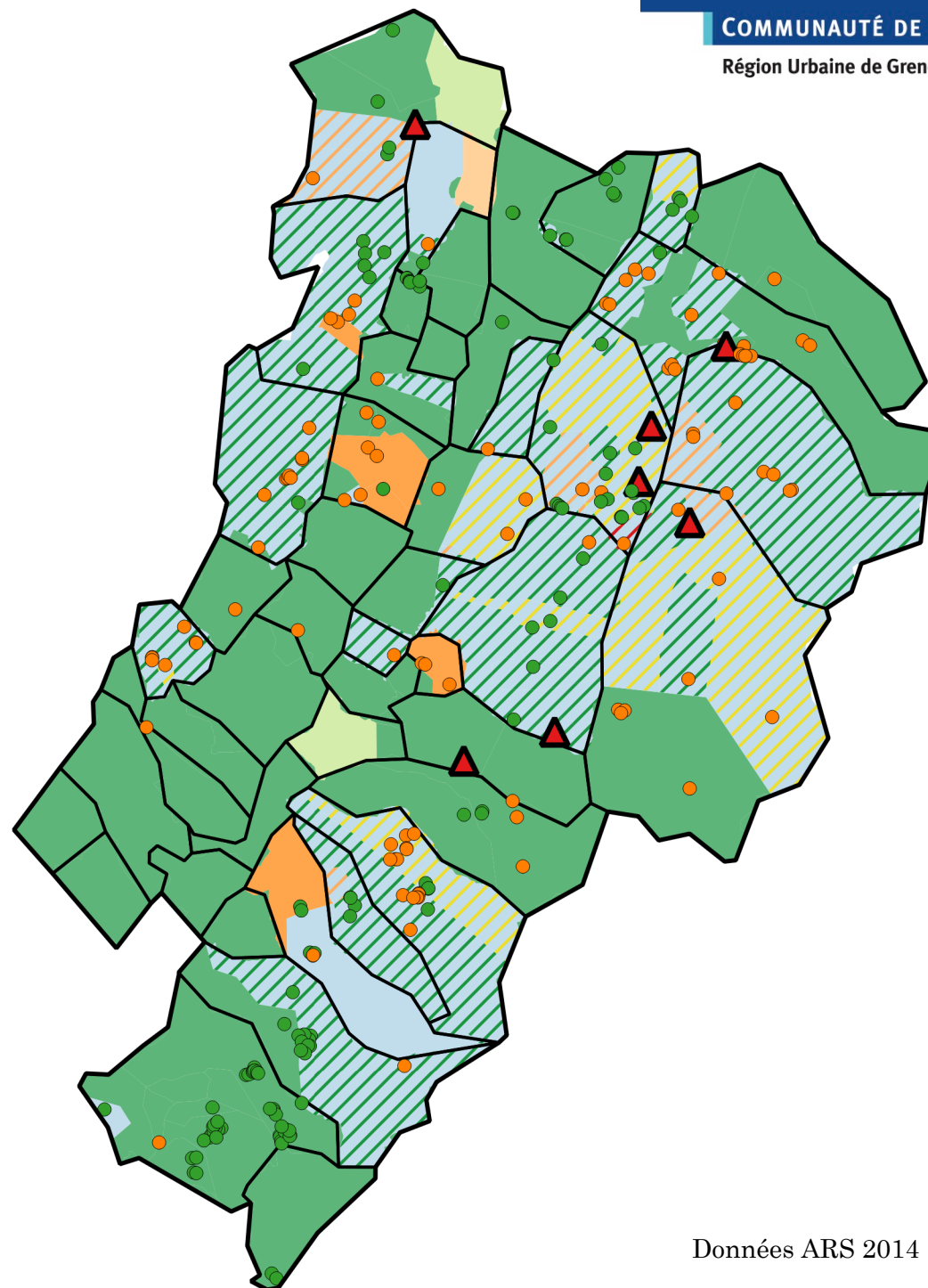
#### Impact de la bactériologie et des pollutions diffuses

-  Très Faible
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très Fort

#### Absence de données pesticides

#### Impact des nitrates et de la batériologie

-  Très Faible
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très Fort



Données ARS 2014

# Objectifs pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire du Grésivaudan

| Intitulé                     | Objectifs                                                                                                                                                  |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gestion des réseaux          | Réaliser dans la mesure du possible les interconnexions afin de mutualiser les ressources<br>Maillage de sécurisation AEP notamment le maillage SIERG-SIED |
| Gestion des réseaux          | Améliorer les rendements (minimum de 65% + 1/5 ILC)                                                                                                        |
| Sécurisation de la ressource | Mise en place et/ou mise à jour des DUP avec des périmètres de protection adaptés.<br>Suivi et application des servitudes                                  |
| Gestion des réseaux          | Optimisation et sécurisation des ressources et réseaux de versants                                                                                         |
| Connaissance des réseaux     | Etude du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)                                                                                            |

# PAROLE DONNÉE À LA SALLE

Site internet de la Communauté de l'Eau.

<http://c-eau-region-grenoble.org>

*Merci pour votre attention*